



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée générale 2025 de Valeo

22 mai 2025 – Paris, France – L'Assemblée générale des actionnaires de Valeo s'est tenue aujourd'hui sous la présidence de Gilles Michel, Président du conseil d'administration, et a approuvé toutes les résolutions.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a décidé la distribution d'un dividende de 0,42 euro par action. Ce dividende sera détaché de l'action le 26 mai 2025, avec une date de référence (record date) fixée au 27 mai 2025 et sera mis en paiement le 28 mai 2025.

L'Assemblée générale a approuvé le renouvellement du mandat d'administrateur de Christophe Périllat pour une durée de quatre ans. Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'Assemblée générale, a reconduit à l'unanimité Christophe Périllat dans ses fonctions de Directeur Général pour la durée de ce mandat, lui réaffirmant ainsi son plein soutien pour la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe.

L'Assemblée générale a également renouvelé les mandats d'administrateur de Mari-Noëlle Jégo-Laveissière ainsi que de Véronique Weill pour une durée de quatre ans et a nommé Gilles Le Borgne en qualité d'administrateur pour la même durée, avec un début de mandat fixé au 1er janvier 2026. Le mandat d'Alexandre Dayon en qualité d'administrateur ayant pris fin à l'issue de l'Assemblée générale, le président du conseil d'administration lui a renouvelé, au nom du Conseil, sa reconnaissance pour son implication remarquable au sein du Conseil et de ses Comités spécialisés.

Le Conseil d'administration est composé (i) à l'issue de l'Assemblée générale, de 14 membres dont 90,91 % d'administrateurs indépendants et 45,45 % de femmes (hors administrateurs salariés) et (ii) à partir du 1er janvier 2026 (début du mandat d'administrateur de Gilles Le Borgne), de 15 membres dont 91,67 % d'administrateurs indépendants et 41,67 % de femmes (hors administrateurs salariés).

L'Assemblée générale a approuvé la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2024 aux administrateurs et aux dirigeants mandataires sociaux (votes ex post) ainsi que les politiques de rémunération applicables aux administrateurs et aux dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2025 (votes ex ante).

Par ailleurs, les actionnaires ont renouvelé les autorisations et délégations financières au conseil d'administration en matière de rachat d'actions et d'émission d'actions et de valeurs mobilières.

Enfin, les statuts de la Société ont été modifiés à l'effet de prendre en compte les modifications introduites par la Loi Attractivité concernant les décisions du conseil d'administration.

A propos de Valeo

Valeo, entreprise technologique, partenaire de tous les constructeurs automobiles et des nouveaux acteurs de la mobilité, œuvre pour une mobilité plus propre, plus sûre et plus intelligente, grâce à ses innovations. Valeo dispose d'un leadership technologique et industriel dans l'électrification, les aides à la conduite, la réinvention de la vie à bord et l'éclairage à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule. Ces quatre domaines, essentiels à la transformation de la mobilité, sont les vecteurs de croissance du Groupe.

Valeo en chiffres: 21.5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024 | 106 100 employés, 28 pays, 155 sites de production, 64 centres de recherche et développement et 19 plateformes de distribution au 28 février 2025. Valeo est cotée à la Bourse de Paris

Plus d'informations sur www.valeo.com

Contacts presse

Dora Khosrof | +33 7 61 52 82 75
Caroline De Gezelle | + 33 7 62 44 17 85
press-contact.mailbox@valeo.com

Relations investisseurs

+33 1 40 55 37 93
valeo.corporateaccess.mailbox@valeo.com